

Collège au Cinéma 19 offrira, pendant l'année scolaire 2021-2022 la possibilité de mettre en œuvre un projet commun avec les écoles primaires dans le cadre de la liaison Cm2 / 6^{ème}.

La demande peut émaner des enseignants de 6^{ème}, quelque soit leur discipline.

Si le travail en commun porte sur le second film de la programmation La Chasse au lion à l'arc de Jean Rouch, les classes inscrites devront assister aux 3 séances annuelles.

Le film La Chasse au lion à l'arc a été choisi par la coordination du dispositif Ecole et Cinéma et la commission de pilotage de Collège au Cinéma. Il s'agit d'un film qui a paru, à tous, permettre une approche pédagogique intéressante. Voici un lien vers le dossier pédagogique qui vous permettra d'en découvrir les enjeux.

http://www.transmettrelecinema.com/media/dossiers-maitre/DM_La_Chasse_au_Lion_a_l_arc_web.pdf

Il faudrait donc que les enseignants de collège fassent connaître leurs intentions pour cette nouvelle année scolaire, dans le tableau joint ci-dessous.

Plusieurs cas de figure peuvent se présenter :

- soit l'enseignant de collège est d'ores et déjà en relation avec un ou plusieurs enseignants du primaire.
- soit l'enseignant a un projet mais ne connaît pas les enseignants de son école de secteur.

Dans les deux cas, la fiche ci-dessous doit être retournée aux adresses indiquées. Dans le second cas, nous mettrons les enseignants en contact avec leur vis-à-vis des écoles.

Par ailleurs, si des professeurs des écoles souhaitent participer à cette liaison mais ne trouvent pas d'interlocuteur dans le collège de leur secteur, nous ferons connaître aux enseignants concernés de ce collège les intentions de leur vis-à-vis.

En espérant que l'année scolaire à venir se déroule dans des conditions normales, et que Collège au Cinéma vous permette des rencontres pédagogiquement très riches, nous vous souhaitons d'agréables vacances.

Signé

Dominique MALROUX